

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 FEVRIER 2016**

L'an deux mille seize, le dix-huit février, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le onze février deux mille seize, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François CHAZOTTES - Premier Maire-Adjoint.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Imène BEN CHEIKH (départ à 23h) - Farid RADJOUH - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Josiane DAUTRY - Maribel AVILES CORONA - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Frank-Eric BAUM - Patrick BOURGEOIS - Eddy JOURDE - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU - Line ASSOGBAVI - Mariane CIMINO - Lyonel CROS - Brahim MESSACI - Denis REYNAUD - Azhour BOUARNI (départ à 22h).

ETAIENT REPRESENTES

Christine JANODET représentée par Jean-François CHAZOTTES

Marilyne HERLIN représentée par Alain GIRARD

Pascal PERRIER représenté par Thierry ATLAN

Geneviève BONNISSEAU représentée par Nathalie BESNIET

Azhour BOUARNI (à partir de 22h) représentée par Brahim MESSACI

Imène BEN CHEIKH (à partir de 23h) représentée par Farid RADJOUH

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Hind BENAINI ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à l'unanimité.

3 - Compte rendu des décisions prises par la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Marco PISANU pose une question sur la décision 002 et Brahim MESSACI pose trois questions sur les décisions 001, 011 et 017.

4 - Communications de la Municipalité.

En l'absence de Christine JANODET, Jean-François CHAZOTTES, Premier Maire-Adjoint fait part des communications.

« Chers collègues,

Vous vous en souvenez, nous avons été dans l'obligation de convoquer, en urgence, un Conseil municipal, sur un ordre du jour unique, le 25 janvier dernier. Je veux vous remercier, à nouveau, de vous être rendu disponible pour cette date inhabituelle et non programmée.

Je veux également vous remercier et remercier les Orlysiens qui, très nombreux, ont témoigné de leur émotion et ont participé aux obsèques puis à l'hommage rendu à Gaston VIENS suite à son décès le 21 décembre 2015.

Que ce soit lors de la cérémonie du 30 janvier ou à travers le numéro spécial d' « Orly notre ville » qui lui est consacré, j'ai le sentiment que, avec le concours de Madame Yann VIENS, nous avons contribué à rendre compte du destin exceptionnel de cet homme et de ce qu'il a apporté à notre ville.

Vous le savez, la reconnaissance de notre ville est l'objet du premier point de notre ordre du jour.

Je souhaite maintenant, rapidement, revenir sur quelques événements qui concernent notre ville :

Vendredi 8 janvier

C'est dans le contexte de deuil que je viens d'évoquer que les vœux de la municipalité à la population se sont déroulés. Un millier d'Orlysiens y ont participé.

Samedi 9 janvier

Suite aux attentats de novembre dernier nous avons été dans l'obligation de reporter la Nuit de la solidarité au Centre culturel. C'est dans une salle pleine que les Orlysiens ont écoutés l'Orchestre National de Barbès et HK et les saltimbanques.

Mardi 12 janvier

Se tenait la séance d'installation de notre Etablissement public territorial Grand Orly, Val de Bièvre, Seine-Amont, le T12, qui ne porte pas encore de nom officiel.

Thierry ATLAN, Nathalie BESNIET et Christine JANODET nous y représentaient. Michel LEPRETRE, maire-adjoint de Vitry, a été élu Président. Christine JANODET est vice-présidente chargée des transports et des déplacements.

De même, le vendredi 22 janvier, se tenait la séance d'installation du Conseil métropolitain de la Métropole du Grand Paris. Nous y sommes représentés par Christine JANODET. Patrick OLLIER, député-maire de Rueil-Malmaison, a été élu Président.

Ces 2 nouvelles instances territoriales étant désormais installées nous aurons régulièrement l'occasion de faire le point sur leur activité.

Mercredi 13 janvier

Les élus de nos 3 Conseils de quartiers se sont réunis en Conseil inter quartiers.

Du mardi 19 au vendredi 22 janvier

Pendant 4 jours, les séniors ont fait la fête, dans les salons de la mairie. Le banquet annuel a réuni 780 personnes.

Samedi 23 janvier

C'était la 1^{ère} réunion plénière du Conseil des enfants. Ils ont décidé de travailler autour de 3 groupes thématiques : Restauration scolaire ; Environnement - Sécurité et Solidarité.

Mardi 2 février

Alain GIRARD a réuni le Conseil de quartiers Est.

Maintenant quelques rapides informations sur des évènements à venir :

Dimanche 21 février

Tous les amoureux du hip-hop sont invités à la 13^{ème} édition du Battle d'Orlywood, à partir de 14h, au gymnase Youri Gagarine.

Samedi 27 février

A partir de 20h30, au Centre culturel, nous aurons le plaisir d'écouter Mohamed ALLAOUA pour un concert de solidarité.

Du 7 au 11 mars

Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, nous accueillerons de très nombreuses manifestations sur le thème de la culture au féminin et notamment, le 8 mars à 20h, une soirée musicale au Centre culturel.

Jeudi 10 mars

Thierry ATLAN réunira le Conseil de quartiers Centre.

Samedi 12 mars

La municipalité organise un moment convivial d'accueil pour les nouveaux Orlysiens. C'est également l'occasion de visiter notre ville et de présenter ces principaux équipements et services ».

Jean-François CHAZOTTES propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Dénomination de la place Gaston VIENS.

Adopté à l'unanimité.

6 - Autorisation donnée à la SADEV 94 de déposer une demande de défrichement sur le secteur des Roses.

Adopté à la majorité (7 voix contre : 3 du groupe « Agir pour Orly » et 4 du groupe « Une nouvelle ère pour Orly »).

7 - Demande de Fonds Social Européen pour le cofinancement de l'action « Accompagnement Coordinateur Parcours d'insertion PLIE » à Orly.

Adopté à l'unanimité.

8 - Demande de transfert de l'achèvement de la révision générale du PLU à l'EPT 12.

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe « Agir pour Orly »).

9 - Communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) d'Ile-de-France.

Azhour BOUARNI quitte la séance et donne pouvoir à Brahim MESSACI.

L'Assemblée municipale en a pris acte.

10 - Désignation des membres du Conseil municipal qui siègeront à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Territoriales (CLECT).

La majorité municipale a présenté Thierry ATLAN, titulaire et Nathalie BESNIET, suppléante.

Suite à un vote à bulletin secret, ils ont été désignés par 26 voix pour.

Marco PISANU, candidat titulaire et Mariane CIMINO, candidate suppléante, ont obtenu 7 voix pour dont un pouvoir.

2 bulletins blancs sont trouvés dans l'urne.

11 - Autorisation donnée à Madame la Maire pour signer une convention à intervenir entre la Commune et le Territoire concernant la gestion des compétences transférées.

Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe « Agir pour Orly »).

12- Budget ville- Décision Modificative n°1 (DM n°1) postérieure au budget primitif 2016.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 dont un pouvoir du groupe « Agir pour Orly » et 4 du groupe « Une nouvelle ère pour Orly »).

13 - Octroi de la protection fonctionnelle à une Maire adjointe pour des faits d'agression physique.

Adopté à l'unanimité. Madame BEN CHEIKH n'a pas pris part au vote.

14 - Relèvement des taxes funéraires pour 2016.

Adopté à la majorité (3 abstentions dont un pouvoir du groupe « Agir pour Orly »).

15 - Approbation des modifications des statuts de la Caisse des écoles.

Adopté à la majorité (4 abstentions du groupe « Une nouvelle ère pour Orly »).

Imène BEN CHEIKH quitte la séance et donne pouvoir à Farid RADJOUH.

16 - Approbation d'une demande de subvention à la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie) pour l'accompagnement d'une démarche de développement durable de type agenda 21 local.

Adopté à l'unanimité.

17 - Adhésion à « l'Accord National » et au « contrat incitatif démographique » relatif aux structures de santé pluri-professionnelles avec la Caisse Primaire d'Assurance maladie du Val-de-Marne, dans le cadre de la modernisation des relations conventionnelles et de la diversification des modes de rémunérations au sein des Centres Municipaux de santé Calmette et Méliès - Année 2016.

Adopté à l'unanimité.

18 - Présentation du rapport d'activité du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) pour l'année 2014.

L'Assemblée municipale en a pris acte.

Questions diverses

Marco PISANU, au nom du groupe « Une nouvelle ère pour Orly », pose deux questions :

Question 1 : « Madame la Maire, suite au rapport de la CRC, et en reprenant les termes exacts de celle-ci, nous souhaiterions connaître le salaire mensuel chargé et lissé de M. Winter, directeur du développement urbain sur l'ensemble de ces contrats signés avec la ville d'Orly par le biais de Valophis, (masse salariale et avantages acquis, formations et déplacements, frais de transports etc..) ».

Jean-François CHAZOTTES lui apporte la réponse suivante :

« Monsieur le Conseiller Municipal ;

L'ensemble des éléments chiffrés est porté à votre connaissance au sein du rapport de la Chambre Régional des Comptes page 38 et vous permet ainsi d'avoir une totale connaissance des dépenses par nature du contrat élaboré entre la ville et Valophis concernant la mission effectuée pour notre compte par le Directeur du Développement Urbain.

Vous pourrez ainsi constater en prenant la ligne relative à la rémunération facturée hors TVA, le montant brut total (avec charge patronale) correspondant à la part salariale. Concernant les avantages liés à la fonction, vous avez le même détail inscrit dans ce tableau récapitulatif.

Il convient toutefois de rappeler que les missions spécifiques liées à la mise en place des politiques ANRU et de contrat de territoire menées pendant ces années de collaboration ont été mise en place à la demande de l'Etat et avec son soutien réglementaire ».

Question 2 : « Nous souhaiterions connaître le taux d'absentéisme du personnel municipal (absence et maladie), le nombre de personnes correspondant pour l'année 2014 et l'année 2015 ».

Jean-François CHAZOTTES répond :

« Monsieur le Conseiller Municipal ;

Le taux d'absentéisme (hors congés maternité et paternité) constatée sur la ville est en constante diminution sur ces dernières années passant de 20013,5 journées en 2011 à 18466 journées en 2015. Cette baisse de -1457,5 journées d'absentéisme (-7,7%), fixe pour les années 2014 et 2015 le taux d'absentéisme à hauteur de 7,7% des effectifs globaux annuels.

Ce qui d'après les calculs de notre Directeur des Ressources Humaines représente 84 jours d'Equivalent Temps Plein (ETP).

A titre de référence, le bilan social du CIG 2013 et l'enquête Sofaxis pour la Gazette des communes fixe le taux moyen de l'absentéisme au sein des collectivités territoriales dans une fourchette de 7,7% et 8,7% ».

La séance est levée à 23h25.

La secrétaire de séance

Hind BENAINI

